

**LE BUDGET 2009 DE LA PRESIDENCE DE LA  
REPUBLIQUE**

**A L'ELYSEE, ON NE CONNAIT  
PAS LA CRISE**

René DOSIERE  
Député de l'Aisne  
Auteur de « l'argent caché de l'Elysée » (Seuil)

## Budget de la présidence de la République

En milliers d'euros

	2008	2009	Evolution
1 Fonctionnement courant	16 370	20 500	+25,2%
2 Déplacements	15 300(1)	20 356	+33,0%
3 Travaux d'entretien	1250	1395	+11,6%
4 Personnel	67 782(2)	69 977	+3,2%
5 Impôts et taxes	135	137	-
6 Charges exceptionnelles	320	320	-
<b>TOTAL</b>	<b>101 157</b>	<b>112 686</b>	<b>+11,4%</b>
Recettes diverses	365	351	-0,3%
Dotation Nette	100 792	112 335	+11,45%

(1) Le budget 2008 devra être complété à hauteur de 5 000 000 euros.

(2) Le budget 2008 devra être complété à hauteur de 4 223 219 euros.

## LE PERSONNEL EN POSTE A L'ELYSEE

Evolution du personnel en poste à la Présidence de la République

	1.1.2006	1.7.2007	1.10.2007	1.1.2008	1.10.2008
TOTAL	957	983	1045	-	1031
Dont payés par les ministères	802	824	860	866	872
Personnels conventionnés	64	61	68	-	61
Contractuels	91	117	98	-	98

## **LE BUDGET DE L'ELYSEE NE CONNAIT PAS LA CRISE**

---

Alors que les budgets des administrations diminuent, (il faut faire plus avec moins) celui de la Présidence de la République ignore la crise, puisqu'il augmente de 11,5%.

Depuis que Nicolas Sarkozy est à l'Elysée, le budget de la présidence de la République connaît une croissance accélérée.

Si l'activité présidentielle est en augmentation c'est aussi le cas pour les moyens d'y parvenir. Parallèlement, il ne semble pas que le train de vie des ministres et de leurs cabinets diminue d'autant. Bref, dans une période où les responsables politiques devraient être exemplaire, ce n'est pas ainsi qu'on réconciliera les Français avec leurs responsables politiques.

## **RETOUR A UNE ANCIENNE PRATIQUE : UN BUDGET EN DEUX TEMPS**

En 2007, le budget a augmenté de 8,4% (2,7 millions) – quatre fois plus que le budget de l'Etat – au point qu'il a fallu, en cours d'année, rajouter 2,5 millions d'euros (alors que cette pratique était abandonnée depuis 2003) et récupérer 0,5 million d'excédents antérieurs pour que le budget reste équilibré.

Quant aux financements issus des ministères pour cette année 2007 ils demeurent, encore, inconnus. Dans l'attente des réponses aux questions que j'ai posées à chaque ministre.

En 2008, le périmètre budgétaire a changé, puisque Nicolas Sarkozy a décidé – à juste titre – de regrouper dans un budget unique la dotation de l'Élysée et les participations des ministères, regroupement que je réclamais depuis plusieurs années. Par suite, le budget a changé de volume, en passant de 32 millions à 101 millions. Désormais une hausse de 1 pt du budget représente 1,1 million d'euros (contre 300 000 précédemment). Ce changement ne permet pas, pour l'instant, de connaître la progression 2008 du budget. Toutefois, j'avais relevé lors de sa présentation, qu'il n'était pas sincère, car la hausse des crédits de personnel (+25% (soit 2M.) était masquée par une diminution artificielle des dépenses courantes (elles ont d'ailleurs été complétées depuis). En outre, la contribution des ministères (à hauteur de 68,5 millions) était de mon point de vue surévaluée d'une dizaine de millions. Elle a d'ailleurs été déterminée « à la louche ».

Tout cela n'a pas suffi, puisqu'il faudra, d'ici la fin d'année ajouter un nouveau crédit de 9,2 millions d'euros pour boucler le budget 2008.

## **ANALYSE DU BUDGET 2009**

En 2009, le budget augmentera de 11,5% (12 millions d'euros) soit une progression 6,3 fois supérieure au budget de l'Etat. Il atteindra 112,3 millions d'euros.

Cette augmentation provient :

1) – des charges courantes de fonctionnement (chauffage, fournitures, télécommunications, frais de réception...) qui augmentent de 25% pour atteindre 20,5 millions. Aucune explication n'est fournie sur cette progression énorme, qualifiée de « maîtrisée » par l'auteur des commentaires.

2) – le coût des déplacements présidentiels augmente de 33% pour atteindre 20,3 millions d'euros. Une « analyse détaillée du coût des voyages en 2008 » permettra, d'en maîtriser la dépense qui, apparemment ne l'est pas. Je peux donc espérer une réponse à ma question – en date du 4.12.2007 – concernant le coût du déplacement en Chine !

En attendant, pour minorer cette croissance vertigineuse, on nous dit que le crédit 2008 était « techniquement » sous estimé, faute de connaître le nombre de voyages en 2008 ! On se demande qui a pu écrire une telle ânerie budgétaire !

3) – les petits travaux d'équipement (réfection des bureaux, parc automobile) augmentent de 11,6% pour atteindre 1,4 millions d'euros. Aucune précision n'est fournie sur l'évolution du parc automobile.

4) – les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses (70 millions, soit le montant des dépenses en personnel d'une ville de 100 à 150 000 habitants). Elles concernent 1031 personnes.

Ce poste de dépenses est utilisé – cette année – comme variable d'ajustement pour limiter l'impact des augmentations des autres rubriques.

### **DES DEPENSES DE PERSONNEL SOUS ESTIMEES**

La rémunération de ces personnels évolue de manière différente suivant leur catégorie.

S'agissant des fonctionnaires payés par les ministères et mis à disposition de l'Elysée - au nombre de 872 (contre 860 au 1.10.07) le coût reste stable à 51 millions d'euros, malgré l'augmentation des effectifs et l'augmentation mécanique des rémunérations publiques liées à leur statut !

Je rappelle que le coût moyen - charges sociales comprises - d'un fonctionnaire mis à disposition s'élève à 59 300 euros variant selon les ministères de 65 800 euros (affaires étrangères) à 25 800 euros (culture) soit un coût global (pour 12 personnes) de 700 000 euros.

Quant à l'effet du GVT, on peut l'évaluer entre 3 et 5%, soit entre 1,5 et 2,5 millions d'euros.

Il manque donc au total entre 2,2 et 3,2 millions d'euros.

S'agissant des 61 personnes rémunérées par certains organismes (Poste, Telecom, Ville de Paris...) qui les mettent à disposition mais dont les coûts sont remboursés par convention, le montant du remboursement augmente de 20% (de 1,5 à 1,8) sans aucune justification !

Enfin, les 98 personnes recrutées sur contrat directement par l'Elysée comme collaborateurs de Cabinet ou exerçant des fonctions administratives, sont traitées de manière royale puisque leur rémunération augmente de 20% [de 7,5 à 9 millions] après, déjà, une augmentation de 26,8% en 2008. Décidément, les collaborateurs du Président ne connaissent pas de problème de pouvoir d'achat.

De telles augmentations salariales mériteraient quelques explications !



## **DES CLANDESTINS A L'ELYSEE**

Quoiqu'il en soit, l'incertitude subsiste sur le nombre exact de personnes en poste à l'Elysée et dans les résidences présidentielles.

Je rappelle que d'après les réponses fournies par les ministères à mes questions écrites, le nombre de fonctionnaires mis à disposition est inférieur de 150 environ au chiffrage de l'Elysée. Malgré de multiples demandes, je ne sais toujours pas d'où viennent ces 150 « Clandestins ».

Pourquoi l'Elysée ne fournit il pas la répartition des personnels par ministères ?

## **UN BUDGET INCOMPLET**

En outre, on apprend que le ministère de la culture gère encore des crédits qui concernent les gros travaux d'investissement de la Présidence, soit une somme de l'ordre de 7 M d'euros par an. La non réintégration de cette somme dans le budget de l'Elysée minore d'autant ce dernier.

Le budget est, également, silencieux sur l'acquisition, qui serait pourtant signée, d'un A 330-223 auprès d'Air Caraïbes qui est attendu chez Sabena Technics à Bordeaux pour procéder à son

aménagement. Le choix de cet appareil évitera les escales techniques de ravitaillement de l'actuel A 319 - lors des voyages présidentiels - et sera, en outre, davantage sécurisé. Une acquisition nécessaire, mais dont on s'étonne qu'elle soit entourée d'un tel secret, en particulier concernant son financement.

## **DES RECETTES MODESTES**

Concernant les recettes propres, elles diminuent, alors que de nouvelles pratiques ont été, paraît il, mise en place : paiement des plateaux repas par les conseillers, paiement des charges des logements de fonction par le personnel logé, facturation de la crèche en fonction des revenus des parents. Manifestement les recettes attendues seront modestes...

En réalité la majeure partie des recettes provient des intérêts du compte de dépôts de fonds au Trésor qui, au 16 mai 2007 s'élevait à 12 146 430 euros (contre 10 400 066 au 1<sup>er</sup> janvier 2007) selon la réponse du Premier ministre à une de mes questions soit un intérêt modeste de l'ordre de 2,5%.

Au total, un budget « sincère » s'élèverait à 120 millions d'euros, correspondant à une progression de 15%. A ce rythme, en cinq ans, Nicolas Sarkozy doublera le budget de l'Elysée.

Force est de constater qu'il existe un gouffre entre les promesses de transparence et d'économies formulées par Nicolas Sarkozy et la réalité.

Jamais le budget de l'Elysée n'a été présenté d'une manière aussi opaque et inexacte alors qu'il augmente à un rythme inhabituel en période de récession.

Dans ces conditions l'Elysée doit revoir sa copie.

## **LE TRAIN DE VIE DU GOUVERNEMENT**

Afin de mieux cerner le train de vie du gouvernement, René Dosière a posé, le 12 août 2008, 38 questions écrites – une par membre du gouvernement – sur les moyens humains et matériels mis à la disposition des ministres. Présentement, aucune réponse n'est encore parvenue.

A titre d'information, voici une de ces questions

### 13ème législature

Question N° : <b>29461</b>	de <b>M. Dosière René</b> (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Aisne)	<b>QE</b>
Ministère interrogé :	Premier ministre	
Ministère attributaire :	Premier ministre	
	Question publiée au JO le : <b>12/08/2008</b> page : <b>6862</b>	
Rubrique :	ministères et secrétariats d'État	
Tête d'analyse :	statistiques	
Analyse :	dépenses de fonctionnement	
<b><u>Texte de la QUESTION :</u></b>	<p>M. René Dosière souhaite obtenir de M. le Premier ministre les précisions suivantes concernant le fonctionnement de son ministère : 1/ superficie habitable, nombre de pièces et valeur locative cadastrale du logement de fonction qui lui est attribué. Qui prend en charge la taxe d'habitation ? 2/ nombre de personnels de service affectés au fonctionnement du logement, statut de ces personnels (contractuels, fonctionnaires mis à disposition..) et coût global annuel (charges et indemnités comprises) de ces personnels pour la dernière année disponible. Imputation budgétaire de cette dépense. 3/ nombre de véhicules automobiles affectés au ministre d'une part et à son cabinet d'autre part et nombre de chauffeurs correspondants. L'entretien et la maintenance de ces véhicules sont-ils assurés en régie directe ou externalisés. Dans ce dernier cas, quel est le coût annuel correspondant. 4/ Montant global annuel des frais de représentation dépensés en 2007 et imputation budgétaire de cette dépense. 5/ Montant des dépenses de communication, d'études et de sondages effectués en 2007 pour le compte du ministère et imputation budgétaire de cette dépense. 6/ Montant des frais de déplacement aérien du ministre et de son cabinet pour l'année 2007 ; 7/ Effectif global du cabinet du ministre au 1er janvier 2008 en distinguant le statut de ces personnels (contractuels, fonctionnaires mis à disposition ou en détachement, autres cas...) ; s'agissant des fonctionnaires, précisez quel ministère prend en charge la dépense ainsi que son montant. Il rappelle qu'aux termes de l'article 139 du Règlement de l'Assemblée nationale, un délai d'un mois est prévu pour répondre aux questions écrites des députés ; à titre exceptionnel un délai supplémentaire d'un mois est accordé. Compte tenu de la date de dépôt et de l'activité plus réduite en période estivale, il ne s'offusquerait pas d'obtenir une réponse au plus tard en fin d'année 2008.</p>	
<b><u>Texte de la REPONSE :</u></b>		

## **COMBIEN COUTENT LES DEPLACEMENTS DU PRESIDENT ?**

Le projet de budget de la Présidence prévoit de mieux cerner les coûts des déplacements du Président.

Depuis un an, René Dosière attend une réponse à deux questions concernant les dépenses engagées à l'occasion des déplacements entrepris en Guyane et en Chine.

Voici le texte de ces questions

### 13ème législature

Question N° : <b>17653</b>	de <b>M. Dosière René</b> (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Aisne)	<b>QE</b>
Ministère interrogé :	Défense	
Ministère attributaire :	Défense	
	Question publiée au JO le : <b>26/02/2008</b> page : <b>1525</b>	
Rubrique :	État	
Tête d'analyse :	Président de la République	
Analyse :	déplacements. statistiques	
<b><u>Texte de la QUESTION :</u></b>	M. René Dosière demande à M. le ministre de la défense de bien vouloir lui communiquer le coût global, pour son département ministériel, du déplacement en Guyane du Président de la République les 11 et 12 février 2008. De plus, sachant que les avions suivants ont été utilisés : 1 A340, 2 A319, 1 Falcon 900, 1 Antonov, 2 Transall, 2 hélicoptères, il souhaite obtenir le coût horaire propre à chacun de ces aéronefs ainsi que leur durée d'utilisation.	
<b><u>Texte de la REPONSE :</u></b>		

### 13ème législature

Question N° : <b>12156</b>	de <b>M. Dosière René</b> (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Aisne)	<b>QE</b>
Ministère interrogé :	Premier ministre	
Ministère attributaire :	Premier ministre	
	Question publiée au JO le : <b>04/12/2007</b> page : <b>7559</b>	
Rubrique :	État	
Tête d'analyse :	Président de la République	
Analyse :	déplacements. statistiques	
<b><u>Texte de la QUESTION :</u></b>	<p>M. René Dosière souhaite obtenir de M. le Premier ministre les précisions suivantes concernant le récent voyage officiel du Président de la République en Chine : 1. Nombre de personnes ayant participé à ce voyage, en distinguant le personnel administratif, technique et de service assurant l'accompagnement du Président de la République, les ministres et leurs proches collaborateurs, les chefs d'entreprises participant à ce déplacement, les journalistes accrédités, les invités du Président ; 2. Pour chacune de ces catégories de personnes, préciser les modalités concrètes ainsi que le coût du déplacement (flotte aérienne de l'ETEC ou autres) ; 3. Pour chacune de ces catégories de personnes, indiquer qui prend en charge l'hébergement sur place (gouvernement chinois, présidence de la République, ministères, ambassade de France, entreprises...) ainsi que le coût de cet hébergement ; 4. À l'occasion de ce déplacement, préciser si les repas offerts par le Président de la République ont nécessité le transfert de personnels et de matériels de cuisine en provenance de l'Élysée.</p>	
<b><u>Texte de la REPONSE :</u></b>		